

St-Denis-Maisoncelles

Le mot du maire-délégué

Chères habitantes, chers habitants,

Notre village continue d'avancer grâce à votre engagement et à votre solidarité. Ensemble, gardons l'esprit du Bocage : simple, vivant et accueillant.

Je ne remercierai jamais assez mes collègues et les bénévoles qui n'hésitent pas à donner de leur temps pour vous satisfaire, je le sais c'est avec plaisir qui le font mais tout de même ... un point d'honneur.

Nous vous adressons nos vœux de santé, de bonheur et de réussite

Bonne année à tous



Pascal CATHERINE

Les membres du Comité Consultatif
Daniel DAIGREMONT
Rémi LOUIS
Bernard CAHOUR
Dominique LEGRAND

Repas des anciens

Le repas des séniors a eu lieu le 7 septembre à la salle des fêtes de St Denis, 20 convives étaient présents en présence de notre doyenne Mme LAMORT Françoise et notre doyen Mr CAHOUR Bernard



Etat civil 2025

NAISSANCE

LADROUE Ninon, le 10 mars 2025

MARIAGES

FRABOULET Antoine et AUMOND Camille, le 12 juillet

Vie pratique

MAIRIE de DENIS MAISONCELLES	Adresse mail : Commune-st-denis-maisoncelles@orange.fr 02 31.68.71.85
Horaires d'ouverture mercredi de 17h à 19h	
ADMR	02 31 09 01 22
Cabinet médical Saint-Martin-des-Besaces	02 31 68 71 01
Cabinet infirmières Saint-Martin-des-Besaces	02 31 68 73 72
Pharmacie Saint-Martin-des-Besaces	02 31 68 71 34
Ecole maternelle	02 31 67 03 22
Ecole primaire	02 31 68 78 54
Cantine scolaire	02 31 68 74 94
Bibliothèque municipale	02 31 68 86 98
Presbytère LE BENY BOCAGE	02 31 68 63 13
Agence Postale Communale	02 31 59 87 88
Gendarmerie Le Bény Bocage	02 31 66 33 10
Gendarmerie Aunay-sur-Odon	02 31 29 34 70
B.M.A. Saint-Martin-des-Besaces	02 31 66 60 50
Assistante sociale Centre Médico Social – Le Bény Bocage	02 31 68 69 79
Assistante sociale CARSAT – Vire	02 31 68 68 18
Présence verte	02 31 25 39 10

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Aucune nouveauté dans la collecte des ordures ménagères, elle a toujours lieu le MARDI à saint Denis Maisoncelles.



Avis du conseil communal

11 JUIN 2025

TRAVAUX DANS LE LOGEMENT COMMUNAL - 2 IMPASSE DU HAMEAU MULOT

Mr le Maire a invité Mr Romain BOURGET, responsable du Mr le Maire délégué fait part aux membres du Conseil consultatif des travaux réalisés dans le logement communal situé au 2 impasse du Hameau Mulot.

Il a été posé 3 radiateurs :

Un radiateur de 750 W et un radiateur de 1000 W

Et trois radiateurs de 1500 W

Pour un montant de 680.11€ HT

Le Conseil consultatif prend note de cette information

REEMPLACEMENT CHAUDIERE

Mr Le Maire délégué fait part aux membres du Conseil Consultatif d'un devis de la société LETOURNEUR située au 19 rue du Petit Prince à Saint Martin des Besaces pour le remplacement de la chaudière dans le logement communal situé au 1 route de la ferme du château – Le Presbytère.

Le devis s'élève à montant de 9 980,87€ HT qui a été validé par la commune de Souleuvre en Bocage.

Le Conseil Consultatif prend note de cette information

FAUCHAGE

Mr Le Maire délégué fait part aux membres du Conseil Consultatif



EGLISE DE ST DENIS

Le chantier avance, il a été posé dernièrement la porte principale, il a été réparé la porte de la sacristie qui est désormais terminé. Le banc d'œuvre a été rénové et posé. Nous sommes en attente de devis pour la restauration des trois autels.

d'un devis de la société SOISNARD TONY située – La Maison Neuve – SAINT PIERRE LA VIEILLE – 14770 CONDE EN NORMANDIE pour fauchage des accotements du réseau routier communal et des dépendances sur le lot 4 Centre.

Le bon de commande s'élève à montant de 7 197.40€ HT qui a été validé par la commune de Souleuvre en Bocage.

Le Conseil Consultatif prend note de cette information

VISITE DES TRAVAUX À L'ÉGLISE

Mr Le Maire délégué se rend à l'église de Saint Denis Maisoncelles avec les membres du Conseil Consultatif pour constater l'avancement des travaux.

Il n'est rien remarqué de particulier seulement les fissures dans les bétons de la sacristie qu'il faudra y remédier.

Le Conseil Consultatif prend note de cette information

PETITS TRAVAUX

Mr Le Maire délégué fait part aux membres du Conseil Consultatif :

- qu'il est envisagé de vidanger les fosses toutes eaux ou septiques de tous les logements communaux courant juin.
- de remplacer la porte de la cave du Presbytère
- de mandater l'entreprise PELCERF pour la réparation de la fuite du solin au logement communal situé au 5 route du Pont des Forges

Le Conseil Consultatif prend note de cette information

Les travaux

PRESBYTERE

En juillet, il a été changé la chaudière au Presbytère

ACTE DE CIVILITE

Ramasser les déjections de son chien, c'est avant tout se mettre à la place de toutes les personnes susceptibles de marcher dedans ou d'être simplement gênées par leur présence. En tant qu'habitant d'une commune et citoyen, chacun est dans l'obligation de prendre soin des lieux publics et des lieux de passage.



Une rue souillée de crottes de chien n'est agréable pour personne.

En plus de l'odeur et de l'aspect visuel peu ragoûtant, marcher dans une déjection est dangereux.

ÇA BOUGE ICI !

St Denis animation

L'association de Saint Denis Animation a organisé un repas choucroute dans la salle des fêtes de Saint Denis le 15 novembre 2025. Il est prévu la galette des Rois le samedi 31 janvier 2026 à la salle des fêtes de Saint Denis.



Séances Cinéma

N'oubliez pas nos séances « cinéma » le vendredi à Saint Martin des Besaces dans la Salle des Fêtes « Gilbert Françoise »



Date	Horaires
12 décembre	20h45 Grand Public
9 janvier	20h45 Grand Public
30 janvier	20h45 Grand Public
13 février	20h45 Grand Public
27 février	17h00 Jeune public 20h45 Grand Public
20 mars	20h45 Grand Public
17 avril	17h00 Jeune public 20h45 Grand Public
8 mai	20h45 Grand Public
29 mai	20h45 Grand Public
19 juin	20h45 Grand Public

ET ÇA BOUGE LÀ !

Association de Sauvegarde du Patrimoine

Nous avons donc organisé Pierres en Lumières 3e samedi de mai pour l'ASP à l'église de Mont-Montbertrand.

Plus de 300 personnes assistaient au concert des Sonneurs du Mont Pinçon et puis le spectacle a continué devant la salle des fêtes avec une démonstration équestre avec le centre équestre tout proche de Campeaux.

Les sonneurs ont poursuivi l'animation tout au long de la soirée avec un grand nombre de participants.

Les fonds ainsi engrangés sont allés à la restauration de l'église de St-Denis.





ECOLE DU PETIT PRINCE

Après une année de voyages, l'école s'en va désormais découvrir les contes.

Commençons par deux thématiques de société et leur déclinaison respective dans l'école : le développement durable et la question des écrans.

L'école poursuit son engagement dans le développement durable : le SEROC continue ses interventions dans l'école, avec une programmation échelonnée du CP au CM2 ; dans nos cours très (trop) bétonnées le jardinage se développe le long des parterres de la maternelle ou dans des bacs sur roulettes fournis par la municipalité ; des responsables des déchets circulent dans la cour avec une pince et des gants pour la maintenir propre.

En avril 2022, l'école a initié sa première semaine Lâche ton écran, vis autrement, avec comme défi de ne pas utiliser d'écrans loisirs (pas de films, séries, réseaux sociaux ou jeux vidéos) pendant une semaine. L'école a également fait venir durant deux jours un ludothécaire de l'association caennaise Jeux m'Amuse, qui a

A.P.E DE SAINT MARTIN DES BESACES

L'Association des Parents d'Elèves le Petit Prince, du groupe scolaire de Saint-Martin-des-Besaces a pour objectif d'accompagner l'équipe enseignante dans la réalisation de son projet pédagogique, notamment pour la réalisation des sorties scolaires pour les classes de maternelle et de primaire de l'école. En 2025, l'APE a ainsi fait don de 5 000€ à l'école, ce qui représentait environ 34% du budget consacré aux sorties scolaires. Grâce à toutes les animations réalisées l'an passé et à l'implication de tous ses bénévoles, notre association envisage pour cette année nouvelle année, un don de 6000€.

En 2025-2026, l'APE renouvellera ses commandes groupées de sapins de Noël, de chocolats de Noël, de chocolats de Pâques et de biscuits, mais sera également présente sur différentes manifestations animant l'école mais aussi la commune. Nous étions notamment présents sur le Marché de Noël organisé par le comité de fêtes, nous proposerons également une soirée Loto, une Boom Déguisée au moment du Carnaval...



Enfin, cette année nous allons proposer pour la première fois notre première cuvée de jus de pommes, issu du pressage de pommes données par les familles. Une opération que nous envisageons de renouveler chaque année.

TIVA À LA DEMANDE : Déjà plus de 200 trajets depuis Souleuvre en Bocage

Entre janvier et avril 2025, plus de 200 trajets ont été réalisés au départ de Souleuvre en Bocage grâce au service de transport **Tiva à la demande**. Proposé par l'Intercom de la Vire au Noireau, ce service facilite les déplacements des habitants sans moyen de locomotion ou en perte d'autonomie. Il est accessible à tous les résidents du territoire intercommunal (sauf la commune déléguée de Vire, desservie par Tiva Urbain), y compris aux Personnes à Mobilité Réduite.

Le principe est simple : vous êtes pris en charge à votre domicile et déposé à l'un des **22 points d'arrêts du territoire**. À Souleuvre en Bocage, les arrêts sont : La Graverie - Pôle Santé / St Martin des Besaces - Bourg / Le Bény Bocage – Mairie.

TARIFS

ALLER	2€ domicile > point d'arrêt
RETOUR	2€ point d'arrêt > domicile



Comment réserver ?

Par téléphone :appelez les Voyages Robert au 02 31 68 00 50, jusqu'à 10 jours à l'avance ou la veille avant 16h.

En ligne : créez un compte sur le site Tiva à la demande.

Via l'appli mobile : disponible sur Google Play et App Store.



MÉDICOBUS Centre de Santé mobile

Un médecin et une assistante médicale vous accueillent à bord



Sans médecin traitant ou en cas d'urgence,
contactez-nous : 02 31 66 12 55

Le médicibus sillonne les routes du territoire pour vous soigner au plus près de chez vous

Prendre RDV

sur l'app. Maiia
Recherchez «médicibus»
puis choisir «médicibus
Vire au Noireau»

ou
par téléphone
02 31 66 12 55



L'itinéraire

Flashez ce QR code pour connaître les dates et points d'arrêt du médicibus



Ce dispositif de santé est proposé par l'Intercom de la Vire au Noireau avec le soutien financier de ses partenaires





Appel à la vigilance - la mairie ne fait pas de démarchage à domicile ou par téléphone

« Le maire ne peut pas, par arrêté municipal, conditionner le démarchage à domicile à une déclaration à remplir en mairie. Ce n'est pas prévu par la loi »

Nous avons été informés que certaines personnes se font passer pour la mairie lors d'appels téléphoniques ou de passage à votre domicile afin d'obtenir des informations sur les propriétés. La mairie ne fait jamais de démarchage. Si vous avez le moindre doute ne répondez pas et appelez directement la mairie.

Le démarchage commercial ou vente à domicile appelée "porte à porte" est une pratique courante qui peut parfois prendre un caractère délictuel ou frauduleux. Il est donc nécessaire d'être particulièrement vigilant car, dans certains cas, des usurpations d'identité ou abus de faiblesse ont été constatés.

Avant d'ouvrir votre porte, la municipalité conseille aux habitants de demander la carte professionnelle et le justificatif de déclaration avant d'entamer toute conversation avec le vendeur. En cas de doute, ne laissez pas le démarcheur pénétrer dans votre domicile. Cette attestation ne constitue pas une accréditation de la commune et ne cautionne en rien la légalité de l'objet du démarchage :

Vous pouvez mettre sur votre boîte aux lettres ou portail le logo ci-dessous

